

MANDAT de Prélèvement SEPA

Référence Unique du Mandat Version 1

conformément aux instructions de Energies du Santerre. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

	PDL	50 016 586 797 513	Client Payeur N°
Votre Nom	* SAS JUST BURGER		
Votre adresse	* 64 AVENUE SAINT JUST		
		13004	MARSEILLE
Les coordonnées de votre compte	FR23 3000 2028 5300 0007 3045 182 Numéro d'identification international du compte bancaire (IBAN (International Bank Account Number)) CRLYFRPP Code international d'identification de votre banque (BIC (Bank Identifier Code))		
Nom du créancier	* Energies du Santerre		
	* FR18808528		
	* 32 FAUBOURG DE BRETAGNE		
		80200	PERONNE
Type de paiement	* Paiement récurrent / répété ☐ Mensualisation ☐ Prélèvement à la facture ☒		
Signé à	* MARSEILLE		
Signature(s)	* Veuillez signer ici 		

SAS JUST BURGER
64 AV Saint Just
13004 Marseille
Siret: 905 191 102 00011

Note: Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Informations relatives au contrat entre le créancier et le débiteur -- fournies seulement à titre indicatif.

Code identifiant du débiteur	* Indiquer ici tout code que vous souhaitez voir restitué par votre banque		
Tiers débiteur pour le compte duquel le paiement est effectué (si différent du débiteur lui-même)	* Nom du tiers débiteur: si votre paiement concerne un accord passé entre Energies du Santerre et un tiers (par ex., vous payez la facture d'une autre personne), veuillez indiquer ici son nom. Si vous payez pour votre propre compte, ne pas remplir. * Code identifiant du tiers débiteur * Nom du tiers créancier: le créancier doit compléter cette section s'il remet des prélèvements pour le compte d'un tiers. * Code identifiant du tiers créancier * Numéro d'identification du contrat * Description du contrat		

A retourner à

Energies du Santerre
32 FAUBOURG DE BRETAGNE
80200 PERONNE

Zone réservée à l'usage exclusif du créancier

1 La longueur maximum pour un nom est de 70 caractères
 2 Cette ligne a une longueur maximum de 35 caractères

A.B

A NOUS RETOURNER ACCOMPAGNE D'UN RIB